



DÉCLARATION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU GROUPE DE RÍO SUR LA SITUATION AU HONDURAS

Le Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique exprime sa préoccupation constante pour la gravité de la crise qui frappe la République du Honduras et rappelle le contenu de ses déclarations des 26 et 28 juin, ainsi que la Déclaration des chefs d'État et de Gouvernement, faite à Managua le 29 juin, dans lesquelles il réitère sa condamnation la plus énergique du coup d'État perpétré au Honduras, qui a interrompu l'ordre constitutionnel et démocratique dans ce pays. Il renouvelle son exigence de restituer le Président José Manuel Zelaya dans ses fonctions, dans un climat de paix et de sécurité. Les États membres du Mécanisme permanent réaffirment également les termes des résolutions émises par l'Organisation des États américains, ainsi que la résolution 63/301 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Groupe de Río renouvelle son engagement de dialogue et de concertation politique. Il réitère son exigence de voir, de manière immédiate et inconditionnelle, le Président José Manuel Zelaya restitué dans ses fonctions pour lesquelles il a été élu légitimement, et lance un appel au dialogue et à la réconciliation nationale en vue d'un règlement pacifique de la crise, dans l'urgence que mérite la situation.

Le Groupe de Río appuie le retour pacifique du Président constitutionnel José Manuel Zelaya Rosales au Honduras, condamne les actes de violence perpétrés par le gouvernement de facto aux environs de l'ambassade du Brésil au cours de ces dernières heures, exige le plein respect de l'intégrité physique des diplomates accrédités dans ce pays et condamne les actions d'intimidation envers cette représentation diplomatique. Il exige également que soit respectée l'intégrité physique du Président Zelaya, de sa famille et de ses collaborateurs.

Le Groupe de Río lance un appel vibrant à garantir l'inviolabilité de l'ambassade du Brésil à Tegucigalpa, dans le respect le plus strict de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Le Mécanisme exige de même aux autorités de facto qu'elles cessent immédiatement les actes de répression à l'encontre de la population et les violations des droits de tous les honduriens, en évitant d'aggraver la crise que traverse le pays. Il demande à tous les organismes internationaux pertinents en matière de droits de l'homme d'effectuer un suivi ponctuel de la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Le Groupe de Río appuie les démarches réalisées par le Secrétaire général de l'Organisation des États américains en vue de rétablir l'ordre constitutionnel au Honduras.

Le Groupe de Río reste attentif à l'évolution de la situation au Honduras.

New York, N. Y., le 22 septembre 2009